

B. BUDGET DU COMPTE ADMINISTRATIF

		Budget 2006	
Comptes 2004	Budget 2005	Charges	Revenus
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT			
533'534'146.21	443'268'100	Total des charges	310'777'900
523'272'338.79	437'870'900	Total des revenus	310'915'500
		Excédent de revenus	137'600
10'261'807.42	5'397'200	Excédent de charges	
INVESTISSEMENTS			
60'701'355.37	67'926'000	Total des dépenses	41'558'400
4'106'685.51	3'203'000	Total des recettes	4'585'000
56'594'669.86	64'723'000	Investissements nets	36'973'400
FINANCEMENT			
56'594'669.86	64'723'000	Investissements nets	36'973'400
-30'113'826.39	-29'686'100	Amortissements	21'162'000
607'444.31	547'000	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	
		Excédent des attributions aux financements spéciaux	344'300
10'261'807.42	5'397'200	Excédent de charges du compte de fonctionnement	
		Excédent de revenus du compte de fonctionnement	137'600
37'350'095.20	40'981'100	Insuffisance de financement	15'329'500

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

D'un budget à l'autre, les charges diminuent de 29,8% et les revenus de 29,9%. Cette importante modification résulte principalement du transfert dans une nouvelle structure des hôpitaux qui, pour mémoire, figuraient au précédent budget pour près de 130 millions de francs. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement prévu au budget de l'exercice 2006 s'élève à 137'600 francs compte tenu de la mise en réserve de l'équivalent d'un point d'impôt.

Cet excédent de revenus a pu être atteint grâce à de nombreuses mesures d'économies tant conjoncturelles que structurelles, à l'augmentation de certains tarifs et à une légère augmentation du coefficient fiscal des personnes physiques. Rappelons que l'épuisement probable de la fortune nette de la Ville à la fin de l'exercice 2005 impose l'équilibre budgétaire dès 2006.

Les budgets 2005 et 2006 sont fortement influencés par le désenchevêtrement des tâches et à la création de l'EHM; Pour 2006, il a été tenu compte de la vente des bâtiments du secondaire 2 (CPLN et LJP) influençant le volume de l'endettement, les charges d'intérêts et les loyers facturés.

S'agissant de l'EHM, le budget de l'hôpital Pourtalès ne figure plus dans le budget de la Ville, influençant par conséquent tous les groupes de charges et recettes. Les décisions concernant la vente des bâtiments hospitaliers n'étant pas encore intervenues, il n'a pas été tenu compte du produit de la vente et de la diminution de l'ordre de 200 millions de francs de l'endettement qui en découlera. Néanmoins, les charges financières liées aux investissements y relatifs sont couvertes par leur facturation au chapitre revenus des biens.

La date de transfert des propriétés n'étant pas connue, les variations significatives, sans influence sur le résultat du budget devraient encore se produire.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements comprend les dépenses destinées à l'entretien et à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour le budget 2006 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	41'558'400.-
Recettes	<u>4'585'000.-</u>
Total des investissements nets	<u>36'973'400.-</u>

43% des investissements nets du patrimoine administratif, soit 16'079'400 francs, sont totalement financées par des taxes (épuration, déchets) ou les tarifs des Services Industriels.

FINANCEMENT

Sous cette rubrique, nous déterminons la part de l'investissement net qui n'est pas couverte par l'autofinancement et qui doit être financée par l'emprunt.

Notre capacité d'autofinancement s'élève à 21,6 millions de francs (budget 2005 : 25,1), constituée par les amortissements augmentés de l'excédent des attributions aux réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître une insuffisance de financement de 15,3 millions de francs pour le budget.

C. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

Par sections	Budget 2006		Budget 2005		Comptes 2004	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01. Chancellerie	6'434'700	1'375'900	6'685'200	1'373'100	6'217'023.01	1'135'842.25
02. Finances, tourisme *	53'904'300	158'614'000	55'617'900	157'810'600	58'078'257.95	179'968'624.87
03. Forêts et Domaines	5'226'300	4'246'200	4'546'400	3'804'200	4'945'995.68	4'100'467.03
04. Affaires sociales*	14'639'200	2'663'100	19'760'100	3'465'300	24'879'426.57	2'786'680.45
05. Travaux publics	33'948'100	17'921'200	35'566'200	18'670'600	36'693'965.36	18'482'919.66
06. Urbanisme *	11'725'000	8'051'700	17'941'100	13'682'200	16'621'553.47	12'001'559.90
07. Police	15'786'900	8'471'000	16'309'600	7'326'700	16'169'383.06	7'525'116.51
08. Police du feu *	10'870'400	6'315'200	10'746'200	5'489'800	10'643'982.47	5'334'091.59
09. Jeunesse & intégration*	48'833'800	14'262'600	38'048'800	9'478'500	110'100'950.30	78'846'356.31
10. Affaires culturelles	14'286'200	1'473'200	14'779'400	1'265'200	14'964'414.54	1'383'643.36
11. Services industriels	76'664'100	83'279'400	75'044'300	82'096'900	73'455'018.48	80'483'470.42
12. Hôpitaux *	-	-	129'876'000	129'876'000	142'435'984.04	127'887'714.04
13. Sports	10'864'000	3'928'200	10'392'900	3'441'000	10'713'176.93	3'270'278.40
14. Transports *	7'594'900	313'800	7'954'000	90'800	7'615'014.35	65'574.00
	310'777'900	310'915'500	443'268'100	437'870'900	533'534'146.21	523'272'338.79
Excédent de charges				5'397'200		10'261'807.42
Excédent de revenus	137'600					
TOTAL	310'915'500	310'915'500	443'268'100	443'268'100	533'534'146.21	533'534'146.21

Dès 2005, le Tourisme n'est plus dans la section des Transports mais des Finances, alors que le Service juridique figure à la Chancellerie et plus aux Finances.

* sections influencées par la 2ème étape du désenchevêtrement au 1er janvier 2005.

CLASSIFICATION SPECIFIQUE

Par natures	Budget 2006		Budget 2005		Comptes 2004	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30. Charges de personnel *	104'430'200		186'915'900		243'568'719.80	
31. Biens, services et marchandises *	86'796'300		123'475'600		133'251'440.02	
32. Intérêts passifs	24'688'700		24'983'600		24'627'929.56	
33. Amortissements	26'393'300		29'686'100		30'113'826.39	
34. Parts et contributions aux communes			-		0.00	
35. Dédommagements aux collec. publ. *	13'806'800		13'192'100		14'432'785.15	
36. Subventions accordées *	31'456'500		32'668'300		51'485'523.91	
37. Subventions redistribuées			-		0.00	
38. Attributions aux réserves *	1'340'400		646'300		1'119'750.98	
39. Imputations internes *	21'865'700		31'700'200		34'934'170.40	
40. Impôts *		121'460'400		121'237'000		143'681'809.47
41. Patentes et concessions		51'800		53'800		47'454.15
42. Revenus des biens *		23'458'800		17'437'700		14'645'581.38
43. Contributions, émoluments *		125'177'200		185'143'700		188'819'524.98
44. Parts à des recettes cantonales		2'430'000		1'950'000		2'068'344.91
45. Dédommagements de collec. publ. *		4'950'300		4'170'400		32'514'115.93
46. Subventions acquises *		10'525'200		74'984'800		104'834'142.28
47. Subventions à redistribuer				-		0.00
48. Prélèvements aux réserves		996'100		1'193'300		1'727'195.29
49. Imputations internes *		21'865'700		31'700'200		34'934'170.40
	310'777'900	310'915'500	443'268'100	437'870'900	533'534'146.21	523'272'338.79
Excédent de charges				5'397'200		10'261'807.42
Excédent de revenus	137'600					
TOTAL	310'915'500	310'915'500	443'268'100	443'268'100	533'534'146.21	533'534'146.21

* influencés par le désenchevêtrement.

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Par tâches	Budget 2006			Budget 2005		
	Charges	Revenus	Résultat net	Par habitant	Résultat net	Par habitant
0. Administration	24'743'200	16'022'800	8'720'400	273.-	8'684'600	273.-
1. Sécurité publique	20'764'100	6'558'200	14'205'900	444.-	15'943'600	501.-
2. Enseignement et formation	41'700'500	11'214'300	30'486'200	953.-	29'256'800	920.-
3. Culture, sports et loisirs	33'826'200	8'219'400	25'606'800	800.-	26'689'300	839.-
4. Santé	5'956'800	4'772'400	1'184'400	37.-	1'422'300	45.-
5. Prévoyance sociale	20'216'300	3'995'100	16'221'200	507.-	15'320'600	482.-
6. Trafic	25'487'600	8'585'700	16'901'900	528.-	18'406'500	579.-
7. Protection et aménagement de l'environnement	12'660'500	11'782'000	878'500	27.-	1'092'700	34.-
8. Economie publique	80'427'900	85'943'400	-5'515'500	-172.-	-5'873'900	-185.-
9. Finances et impôts	44'994'800	153'822'200	-108'827'400	-3'402.-	-105'545'300	-3'319.-
	310'777'900	310'915'500				
Excédent de charges					5'397'200	170.-
Excédent de revenus	137'600		-137'600	-4.-		
	310'915'500	310'915'500				
 Nombre d'habitants			31'993		31'805	

EVOLUTION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

(sans imputations internes)

En mios de francs	Budget		Budget		Comptes		Comptes		Comptes		Comptes	
	2006	en %	2005	en %	2004	en %	2003	en %	2002	en %	1992	en %
Charges												
Charges de personnel	104.4	36.1%	186.9	45.4%	243.6	48.9%	242.1	49.5%	232.5	47.6%	176.2	49.8%
Biens, services et marchandises	86.8	30.0%	123.5	30.0%	133.3	26.7%	130.2	26.6%	133.1	27.2%	93.3	26.3%
Intérêts passifs	24.7	8.5%	25.0	6.1%	24.6	4.9%	24.3	5.0%	24.5	5.0%	26.7	7.5%
Amortissements	26.4	9.1%	29.7	7.2%	30.1	6.0%	27.0	5.5%	36.9	7.6%	14.7	4.2%
Dédommagements aux collectivités	13.8	4.8%	13.2	3.2%	14.4	2.9%	14.1	2.9%	13.1	2.7%	12.0	3.4%
Subventions accordées	31.5	10.9%	32.7	7.9%	51.5	10.3%	50.8	10.4%	44.9	9.2%	30.6	8.6%
Attributions aux réserves	1.3	0.5%	0.6	0.1%	1.1	0.2%	0.7	0.1%	3.7	0.8%	0.6	0.2%
Total	288.9	100.0%	411.6	100.0%	498.6	100.0%	489.2	100.0%	488.7	100.0%	354.1	100.0%
Produits												
Impôts	121.5	42.0%	121.2	29.8%	143.7	29.4%	137.5	28.8%	161.8	32.9%	101.4	28.5%
Patentes & concessions	0.1	0.0%	0.1	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.1	0.0%	0.2	0.1%
Revenus des biens	23.5	8.1%	17.4	4.3%	14.6	3.0%	17.3	3.6%	13.8	2.8%	19.3	5.4%
Contributions	125.2	43.3%	185.1	45.6%	188.8	38.7%	185.6	38.8%	182.2	37.1%	157.0	44.1%
Parts à des recettes	2.4	0.8%	2.0	0.5%	2.1	0.4%	1.8	0.4%	1.8	0.4%	6.5	1.8%
Dédommagements de collectivités	5.0	1.7%	4.2	1.0%	32.5	6.7%	32.8	6.9%	30.6	6.2%	12.2	3.4%
Subventions acquises	10.5	3.6%	75.0	18.5%	104.8	21.5%	100.5	21.0%	99.8	20.3%	59.0	16.6%
Prélèvements aux réserves	1.0	0.3%	1.2	0.3%	1.7	0.3%	2.6	0.5%	1.0	0.2%	0.2	0.1%
Total	289.0	100.0%	406.2	100.0%	488.2	100.0%	478.1	100.0%	491.1	100.0%	355.8	100.0%
RESULTAT	0.1		-5.4		-10.4		-11.1		2.4		1.7	

Charges de fonctionnement

30. CHARGES DE PERSONNEL

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
300 Autorités et commissions	1'015'400	-0.1%	1'016'500	1'142'437.40
301 Personnel administratif et d'exploitation	70'450'800	-49.0%	138'159'300	142'084'464.77
302 Personnel enseignant	13'037'100	-1.0%	13'164'500	56'585'673.60
303 Assurances sociales	6'781'500	-46.4%	12'663'300	16'039'869.37
304 Caisse de pensions de l'Etat	1'323'100	1.9%	1'298'700	5'762'893.82
305 Assur. acc. et perte de gain	1'136'700	-41.3%	1'936'400	2'121'071.15
306 Prestations en nature	596'000	-7.7%	646'000	653'394.00
307 Caisse de pensions Ville	7'996'900	-49.7%	15'886'500	15'449'766.45
308 Personnel temporaire	1'165'700	56.3%	746'000	2'059'428.35
309 Autres charges de personnel	927'000	-33.7%	1'398'700	1'669'720.89
30 TOTAL	104'430'200	-44.1%	186'915'900	243'568'719.80

Dans le cadre du budget 2006, les charges de personnel diminuent de 82,5 millions de francs par rapport au budget 2005 en raison de la création de l'Etablissement hospitalier multisite. En ce qui concerne l'Administration générale, les charges restent stables. En effet, les 104,4 millions du budget 2006 correspondent aux 104,8 millions de celui de 2005 sans les Hôpitaux, malgré l'intégration de la crèche du Centre Ville et le renforcement des structures d'accueil, d'aide sociale, etc. (voir les commentaires concernant le tableau des effectifs ci-dessous). Par ailleurs, les comptes 2004, sans les établissements scolaires cantonalisés (LJP et CPLN) ni les Hôpitaux, s'élevaient à 104'409'309 francs. Cela signifie que le budget 2006 correspond aux comptes 2004, grâce à des diminutions d'effectifs et des mesures salariales, malgré le renforcement des structures déjà évoqué ainsi que l'effet des augmentations statutaires et du renchérissement.

Pour l'élaboration du budget 2006, les paramètres retenus sont les suivants :

- 300 - Une contribution de 2%, négociée avec les associations du personnel,
- 301 - est prélevée sur les traitements du personnel et des membres du Conseil communal. L'économie en résultant s'élève globalement à 2,7 millions de francs. Cette mesure concerne également les institutions subventionnées qui appliquent les dispositions de l'arrêté fixant la rémunération du personnel communal (SITRN, SIPLN, BPU).

Indexation Ville : 105.2, c'est-à-dire 1,6 point de plus que le budget 2005 calculé à 103.6, ou 0,8 point de plus que l'indice des prix à la consommation de novembre 2004 (104.4) utilisé pour le paiement des salaires 2005. Il convient de préciser que, comme pour les budgets 2004 et 2005, une réduction globale de 2 % a été opérée sur la masse salariale, afin d'intégrer les effets de la reconduction de l'ordre de

service concernant le non-remplacement de collaborateurs démissionnaires durant six mois. Précisons que cette mesure est sans effet sur les traitements individuels servis.

305 - Cotisation pour l'assurance maladie perte de gain (personnel nommé) : 0,7 % (-0,1).

307 - Cotisation à la Caisse de pensions :

- part employé : cotisation ordinaire échelonnée selon le règlement en fonction de l'âge des assurés (de 6,5% à 8,25% et de 8,5% à 9,5% pour le personnel uniformé, plus rappels.
- part employeur : 160 % de la part employé
- montant de coordination : 15'050 francs.

Evolution des effectifs du personnel communal (nombre de postes effectifs)

Nombre de postes effectifs							
Sections	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Budget 2004	Budget 2003	Budget 2002	Budget 2001
Chancellerie	24.34	-0.88	25.22	22.59	21.50	20.90	20.90
Finances, tourisme	80.54	-1.69	82.23	87.90	85.33	86.53	82.11
Forêts & Domaines	13.46	-	13.46	13.46	13.46	12.83	12.83
Travaux publics	143.85	-7.03	150.88	155.42	156.22	151.00	152.65
Urbanisme	31.94	-1.29	33.23	33.99	33.00	32.67	32.32
Police	114.76	-9.44	124.20	123.74	124.54	114.97	105.66
Police du feu	70.59	-2.30	72.89	74.26	72.86	67.55	66.69
Affaires culturelles	47.72	-0.26	47.98	47.71	47.73	45.68	45.00
Services industriels	116.90	-3.98	120.88	124.88	120.41	116.99	116.86
Sports	50.42	2.60	47.82	47.25	44.40	42.75	39.07
Transports	0.80	-	0.80	0.50	0.50	-	-
SOUS-TOTAL I	695.32	-24.27	719.59	731.70	719.95	691.87	674.09
Services sociaux	-	-83.23	83.23	79.33	77.96	65.34	57.47
Affaires sociales	41.34	41.34					
Instruction publique	-	-45.73	45.73	109.97	108.37	104.84	104.95
Jeunesse et intégration	109.80	109.80					
SOUS-TOTAL II	151.14	22.18	128.96	189.30	186.33	170.18	162.42
TOTAL	846.46	-2.09	848.55	921.00	906.28	862.05	836.51

Le tableau des effectifs tient compte de la nouvelle organisation des sections suite à la cantonalisation du Lycée Jean-Piaget et du CPLN ainsi qu'à notre adhésion probable à l'EHM le 1^{er} janvier prochain.

Le Service juridique relève de la Chancellerie depuis 2005 (auparavant aux Finances).

La section des Services sociaux devient **Affaires sociales**, celle de l'Instruction publique est renommée **Jeunesse et Intégration**. La reprise de la crèche Centre Ville le 1^{er} avril 2005 (+ 12,35 postes), le développement des structures périscolaires, d'accueil et d'aide sociale, intervenues en 2005, représente la création de 22,18 postes. Parmi ceux-ci, certains, comme les 2 postes de la clinique dentaire, sont autofinancés, tandis que d'autres sont nouvellement subventionnés (aide sociale, guichet unique, accueil parascolaire).

Les actuelles sections des Services sociaux et de l'Instruction publique disparaissent au profit de deux nouvelles sections : Affaires sociales d'une part, Jeunesse et intégration d'autre part. Cette restructuration est dictée par un souci de clarification des structures ainsi que de visibilité de notre action dans les domaines de la jeunesse et de la cohésion sociale. Elle répond également à un souci d'économie, dans la mesure où le regroupement des différents services qui fournissent des informations et des prestations matérielles dans le domaine social nous permettra désormais d'obtenir des subventions cantonales. C'est dans ce contexte qui s'agit de comprendre l'augmentation de quelque 22 postes dont il est fait mention ci-dessus. Parmi ceux-ci :

- la grande majorité est autofinancée et nous permet même de réaliser des économies (12.35 postes créés à la Barbouille et les 2 postes créés à la clinique dentaire scolaire)
- une autre partie est financée par des tiers (1.5 postes au Semestre de motivation et 0.5 poste au Service médical des écoles)
- une dernière partie est purement fictive (1.8 postes du Service socio-éducatif qui passent de la rubrique du corps enseignant à celle du personnel administratif)

L'ensemble des autres sections et services enregistre une diminution de 23,57 postes de travail, en particulier à la Police et à la Police du feu (près de 12 postes), aux Travaux publics (7), aux Services industriels (4).

31. ACHATS DE BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES

		Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	4'555'700	-44.6%	8'225'450	9'709'799.94
311	Achats de mobilier, machines, véhicules	2'211'900	-57.3%	5'181'350	7'139'781.14
312	Eau, énergie, combustibles	38'931'600	-13.0%	44'755'100	40'774'452.52
313	Autres marchandises	5'391'000	-65.7%	15'733'200	16'455'920.96
314	Entretien des immeubles et du réseau routier	14'763'300	24.6%	11'849'300	14'747'694.68
315	Entretien d'objets mobiliers	2'743'900	-38.7%	4'477'150	3'797'672.68
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	5'113'200	-5.5%	5'412'100	8'515'692.19
317	Dédommagements	975'800	-7.6%	1'055'850	1'382'287.63
318	Honoraires et autres services	10'152'900	-58.7%	24'596'750	28'391'865.15
319	Frais divers	1'957'000	-10.6%	2'189'350	2'336'273.13
31	TOTAL	86'796'300	-29.7%	123'475'600	133'251'440.02

Abstraction faite du départ des hôpitaux, les principales variations sont les suivantes :

- 310 - Malgré une diminution des besoins informatiques, les charges continuent de progresser de 8%. Le CEG augmente ses achats de matériel informatique et logiciels pour 200'000 francs, matériel refacturé.
- 311 - Les Services industriels prévoient l'achat supplémentaire de compteurs pour un montant de 296'800 francs.
- 315 - Ce poste est influencé notamment par la signalisation routière à hauteur de 250'000 francs et par une augmentation d'achats de marchandises à la Voirie pour 245'000 francs.
- 314 - Les Services industriels prévoient une augmentation des travaux de tiers pour revente de 3'938'500 francs correspondant au gaz naturel destinés à GANSA littoral (Colombier, Cortaillod, Perreux), transitant par le réseau de Neuchâtel. Le revenu correspondant est enregistré dans les ventes de prestations.

32. INTERETS PASSIFS

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
320 Engagements courants	2'100	-78.6%	9'800	44'931.35
321 Dettes à court terme	1'001'000	-0.4%	1'005'000	186'193.70
322 Dettes à long terme	23'531'800	-1.4%	23'866'300	24'247'580.95
323 Dette envers des entités	3'800	52.0%	2'500	5'283.90
329 Autres intérêts passifs	150'000	50.0%	100'000	143'939.66
32 TOTAL	24'688'700	-1.2%	24'983'600	24'627'929.56

C'est dans un environnement très stable que les taux d'intérêts ont évolué durant la majeure partie de l'année 2005. Cela c'est vérifié tant pour les taux à court terme que pour ceux à long terme. Nos prévisions budgétaires tablent sur le maintien de taux relativement bas tenant compte du fait que la Banque Nationale Suisse pratique encore une politique monétaire expansionniste alors qu'une normalisation de la courbe des taux passe par un réajustement à la hausse.

321 - Durant l'année 2005, les taux à court terme ont fait preuve d'une grande stabilité. En effet, la dernière adaptation à la hausse de la marge de fluctuation du Libor à trois mois date de septembre 2004. La marge de fluctuation se situe donc au moment de la rédaction du présent rapport entre 0,25% et 1,25%, ce qui donne une zone médiane autour de 0,75%. C'est en fonction de ce taux que nous avons estimé le coût du service de la dette à court terme.

322 - Les taux à moyen et long terme ont, durant les trois trimestres 2005, continué à se détendre, signe d'une conjoncture économique toujours contrastée suivant la publication de diverses statistiques. Partant de l'hypothèse que nous assisterons l'année prochaine à une reprise conjoncturelle mais quelque peu freinée par l'évolution haussière du prix du pétrole, nous tablons sur une relative stabilité du service de la dette. C'est pourquoi, après la prise en compte du renouvellement des emprunts qui arrivent à échéance en 2006 pour l'équivalent de 60 millions de francs, le montant dévolu à ce poste décroît de 334'500 francs.

L'évolution de la dette ainsi que différents ratios pertinents sont présentés au tableau suivant.

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

En milliers de francs	Budget 2006	Budget 2005	2004	2003	2002
Dette à long terme	629'000	638'000	629'000	609'000	589'000
Intérêts passifs	24'689	24'984	24'628	24'282	24'578
./. revenus financiers	-7'995	-6'907	-6'037	-8'063	-5'034
Charge nette	16'694	18'077	18'591	16'219	19'544
Produits des impôts (A) *	117'070	117'700	139'970	133'873	158'826
Intérêts passifs / A	21.1%	21.2%	17.6%	18.1%	15.5%
Charge nette / A	14.3%	15.4%	13.3%	12.1%	12.3%
Recettes courantes (B)	288'054	404'977	486'611	475'385	490'271
Intérêts passifs / B	8.6%	6.2%	5.1%	5.1%	5.0%
Charge nette / B	5.8%	4.5%	2.5%	3.4%	4.0%
Nombre d'habitants	31'993	31'805	31'872	31'571	31'566
Dette par habitant	19'661.-	20'060.-	19'735.-	19'290.-	18'659.-
Intérêts passifs / habitant	772.-	786.-	773.-	769.-	779.-
Charge nette / habitant	522.-	568.-	583.-	514.-	619.-

* La diminution du produit des impôts des personnes physiques entraînée par la bascule d'impôt explique la dégradation de ces ratios en 2005.

La diminution budgétée de l'endettement s'explique par la vente prévue des bâtiments scolaires du degré secondaire 2

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs		Echéances	
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.
1.970	5'000'000	- Emprunts publics	210'000'000	2007	90'000'000
2.255	10'000'000	- Assurances	93'000'000	2008	115'000'000
2.430	10'000'000	- Fonds de compensation AVS	35'000'000	2009	90'000'000
2.500	10'000'000	- Banques	176'000'000	2010	48'000'000
2.595	5'000'000	- SUVA	30'000'000	2011	40'000'000
2.650	10'000'000	- PostFinance	20'000'000	2012	51'000'000
2.800	10'000'000	- Fondations	10'000'000	2013	55'000'000
2.810	10'000'000			2014	50'000'000
2.850	10'000'000			2015	35'000'000
2.890	10'000'000				
2.980	10'000'000				
2.990	15'000'000				
3.000	10'000'000				
3.125	70'000'000				
3.190	10'000'000				
3.220	10'000'000				
3.380	10'000'000				
3.600	10'000'000				
3.750	70'000'000				
3.850	5'000'000				
3.870	20'000'000				
3.875	10'000'000				
3.950	10'000'000				
4.000	105'000'000				
4.050	5'000'000				
4.060	10'000'000				
4.150	10'000'000				
4.250	36'000'000				
4.280	5'000'000				
4.300	5'000'000				
4.500	23'000'000				
4.570	5'000'000				
4.780	5'000'000				
4.870	5'000'000				
4.950	10'000'000				
	0	Emprunts 2005 à conclure	0		0
	55'000'000	Emprunts 2006 à conclure	55'000'000		55'000'000
Total : 629'000'000		Total : 629'000'000		Total : 629'000'000	

33. AMORTISSEMENTS

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
330 Patrimoine fin., immeubles	1'703'300	13.4%	1'502'500	1'466'803.00
330 Escomptes, pertes et abandons	5'231'300	3.6%	5'049'800	6'644'323.35
331 Patrimoine admin.(ordinaires)	19'458'700	-15.9%	23'133'800	21'799'281.04
332 Patrimoine admin.(complément.)	0		0	203'419.00
33 TOTAL	26'393'300	-11.1%	29'686'100	30'113'826.39

330 - Un montant d'un million de francs est provisionné sur les débiteurs d'impôts. Ce montant est destiné à alimenter la fortune nette. L'imputation forfaitaire d'impôts diminue de 400'000 francs.

331 - Les amortissements progressent de 611'200 francs. On notera une diminution de 120'800 francs à la Section de la police et une augmentation de 626'400 francs aux Services industriels.

35. DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
		Fr.	%	Fr.	Fr.
351	Canton (subsidés versés à l'Etat)	237'300	1.7%	233'300	499'195.30
352	Communes (subsidés versés à d'autres communes, ESRN)	13'569'500	4.7%	12'958'800	13'933'589.85
35	TOTAL	13'806'800	4.7%	13'192'100	14'432'785.15

Ce groupe de charges est essentiellement influencé par les prix coûtants versés pour les élèves de la Ville fréquentant l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel ou d'autres établissements scolaires hors du territoire communal.

La participation aux charges de l'ESRN se monte à 12'850'000 francs, correspondant à un prix coûtant de 10'637 francs (10'201 en 2005) pour 1'208 élèves (1'235 élèves en 2005). Cette participation est supérieure de 250'000 francs à celle prévue au budget 2005, en raison d'une hausse de 4,3% du prix coûtant (436.-) et malgré une légère baisse du nombre d'élève de 2,2% (- 27).

De plus, une clarification a été apportée au plan comptable s'agissant de la part communale à l'accueil de la petite enfance. En effet, les montants payés pour les habitants domiciliés à Neuchâtel plaçant leurs enfants dans des crèches reconnues d'autres communes figurent dorénavant dans ce groupe de charges (+410'000 francs) et allègent d'autant le groupe 36 (voir commentaires 365 et 366).

36. SUBVENTIONS ACCORDEES

		Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
		Fr.	%	Fr.	Fr.
361	Canton (aide sociale, part mes. d'intégr. prof., péréquation financière)	13'195'000	-0.2%	13'218'700	33'661'727.45
362	Communes (Syndicats théâtre régional, anneau d'athlétisme et patinoires)	2'669'900	4.5%	2'555'000	2'609'061.22
364	Sociétés d'économie mixte (BPU, pot commun transports)	10'000'000	-4.2%	10'435'300	8'797'860.57
365	Institutions privées (chancellerie, services sociaux et affaires culturelles)	3'237'800	-41.5%	5'534'600	5'722'375.82
366	Personnes physiques (aide complém. AVS/AI, part APE aide aux logements)	2'353'800	154.5%	924'700	694'498.85
36	TOTAL	31'456'500	-3.7%	32'668'300	51'485'523.91

Ce groupe de charges diminue de plus de 1,2 million de francs.

361 - La part à l'Aide sociale n'augmente que de 1,5 million de francs et celle à la péréquation diminue de 2 millions francs compte tenu de la chute des recettes fiscales en 2004 et de la bascule d'impôt en 2005.

Notre part aux mesures d'intégration professionnelle augmente de 386'300 francs par rapport au budget 2005 du fait de l'augmentation de la participation des communes de 40% à 50%, en compensation de la prise en charge d'une part des traitements du Service social.

362 - La part à l'exploitation du Syndicat intercommunal du théâtre reste stable alors que celle du Syndicat intercommunal des patinoires augmente très légèrement de 17'000 francs par l'augmentation de notre population.

364 - Notre participation à la BPU baisse de plus de 56'000 francs. Notre part au pot commun des transports diminue de 309'100 francs du fait des mesures d'économie prises par l'Etat. L'action communale de promotion « Onde verte » diminue de 75'000 francs.

365 - Concernant l'accueil de la petite enfance, seules les avances pour des administrés d'autres communes sont comptabilisées sous cette rubrique pour 475'000 francs (2'530'000 francs au budget 2005) et refacturées aux communes sous la rubrique 452. Un certain nombre de subventions a été réduit voire supprimé.

366 - Les montants payés pour les enfants des habitants domiciliés à Neuchâtel placés dans des crèches communales reconnues figurent sous cette rubrique (1'415'000.-).

38. ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

Après désenchevêtrement	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
380 Attributions aux financ. spéciaux (taxe déchets, STEP)	736'200	26.5%	582'100	675'216.08
381 Attributions aux financ. spéciaux (droits de superficie et taxes affectées)	54'200	0.0%	54'200	238'020.60
382 Attributions aux réserves	550'000		10'000	206'514.30
38 TOTAL	1'340'400	107.4%	646'300	1'119'750.98

Détail des attributions :

Forêts et domaines

Droit de superficie fondation "Chez Nous"	3'200	3'200	3'200.00
Réserve forestière	90'000	10'000	130'148.00

Travaux publics

Epuration des eaux (excédent de revenus annuels)	0		0.00
Epuration des eaux (amortissement avance)	307'700	259'300	347'001.77
Ordures et déchets (amortissement avance)	0	0	237'326.00
Déchets incinérables (amortissement avance)	323'500	237'300	0.00
Parcs et promenades - Fonds compens. plantation d'arbres	0	0	21'160.60

Urbanisme

Amélioration accessibilité ville	0	50'000	0.00
à reporter	724'400	559'800	738'836.37

	Budget 2006	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	724'400	559'800	738'836.37
Urbanisme (suite)			
Fonds compensatoire pour aménagement de places de parc, réserve	50'000	0	64'800.00
Police du feu			
Construction d'abris publics de protection civile	1'000	1'000	148'860.00
Jeunesse & intégration			
Equipement CPLN	0	0	76'366.30
Services industriels			
Eaux (amortissement avance)	105'000	85'500	90'888.31
Réserve NaturMade		0	0.00
Energie renouvelable	460'000	0	0.00
	1'340'400	646'300	1'119'750.98

39/49. IMPUTATIONS INTERNES

Dans le compte de fonctionnement, des imputations internes sont effectuées entre les différents services de l'administration. Leur but est de connaître le prix de revient réel des prestations. A la fin de la période comptable, les montants débités (groupe 39) et les montants crédités (groupe 49) s'équilibrent.

Pour le budget 2006, ces imputations ont diminué de près de 10 millions de francs pour atteindre 21,9 millions de francs du fait notamment de la sortie de notre compte de fonctionnement des hôpitaux, d'une réduction des prestations de la voirie ainsi que de la suppression des services 06.32, 06.37, 06.39 et 06.42 à l'Urbanisme.

Revenus de fonctionnement

40. IMPOTS

			Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
			Fr.	%	Fr.	Fr.
400	Personnes physiques		75'550'000	-0.4%	75'880'000	100'337'937.12
401	Personnes morales		44'820'000	0.7%	44'520'000	42'315'106.95
406	Impôts sur la propriété et la dépense		1'090'400	30.3%	837'000	1'028'765.40
40 TOTAL			121'460'400	0.2%	121'237'000	143'681'809.47

Ce groupe, qui représente 39% de l'ensemble des revenus du budget, est pratiquement stable malgré une hausse du coefficient de 2 points, en raison de la prise en compte, au budget 2005, de l'écart sur la taxation 2004 au coefficient de 90.

Un point de coefficient soit un million de francs sera consacré à la reconstitution de la fortune nette par une attribution à la réserve "débiteurs impôts", alimentée au boucllement puis versée à la fortune nette.

400 - La diminution de 330'000 francs par rapport au budget 2005 de l'impôt total sur les personnes physiques se décompose principalement de la façon suivante :

- + 900'000 francs sur l'impôt sur le revenu suite à la hausse prévue pour 2005 du nombre d'habitants dans notre ville,
- 500'000 francs sur l'impôt sur la fortune dû à la stagnation de la fortune imposable,
- 800'000 francs sur les rectificatifs d'impôts des années antérieures, compte tenu de la moyenne de ces dernières années.

401 - L'augmentation de 300'000 francs par rapport au budget 2005 de l'impôt total sur les personnes morales tient compte des hypothèses suivantes:

La stabilité de l'impôt sur le bénéfice du fait du niveau élevé prévu en 2005 et de la stagnation de la conjoncture,

- + 300'000 francs de l'impôt sur le capital compte tenu du trend observé à la taxation 2004.

Les autres postes budgétaires restent stables par rapport au budget 2005.

406 Concerne les revenus de la taxe sur les spectacles et de la taxe des chiens.

Evolution du produit de l'impôt

Années	Impôt direct		Impôt sur la propriété et la dépense	TOTAL
	Personnes physiques	Personnes morales		
1994	78'924'091	28'592'519	1'144'117	108'660'727
1995	77'582'643	28'254'672	1'150'962	106'988'276
1996	80'040'281	32'887'124	1'019'536	113'946'942
1997	80'217'707	31'148'881	1'140'405	112'506'993
1998	81'419'946	32'146'732	1'165'569	114'732'248
1999	84'845'314	39'349'278	1'027'194	125'221'786
2000	85'968'794	42'171'586	977'468	129'117'848
2001	99'480'841	48'054'987	1'227'447	148'763'275
2002	107'218'775	53'562'829	1'029'714	161'811'318
2003	98'754'659	36'967'723	1'751'274	137'473'656
2004	100'337'937	42'315'107	1'028'765	143'681'809
B 2005	75'880'000	44'520'000	837'000	121'237'000
B 2006	75'550'000	44'820'000	1'090'400	121'460'400

41. PATENTES ET CONCESSIONS

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
410 Patentes et concessions	51'800	-3.7%	53'800	47'454.15
41 TOTAL	51'800	-3.7%	53'800	47'454.15

La différence résulte essentiellement de la diminution de la taxe sur les distributeurs automatiques.

42. REVENUS DES BIENS

		Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Banques	32'300	-37.6%	51'800	30'891.43
421	Créances (int. moratoires, frais de rappel)	944'000	1.8%	927'500	917'611.85
422	Titres et prêts du patrimoine financier	4'900	157.9%	1'900	4'622.85
423	Immeubles du patrimoine financier	5'739'100	2.9%	5'575'700	5'547'722.45
424	Gains comptables sur place- ments du patrim. financier	0.00	0.0%	0.00	49'000.00
425	Prêts du patrimoine admin. (prêts HLM privés, sociétés div.)	7'152'000		27'400	28'227.15
426	Participations permanentes du patrimoine administratif (sociétés énergétiques)	774'500	-1.0%	782'200	811'710.00
427	Immeubles du patrimoine administratif	8'732'000	-13.3%	10'071'200	7'242'744.51
429	Autres revenus	80'000		0	13'051.14
42	TOTAL	23'458'800	34.5%	17'437'700	14'645'581.38

420 - Les taux d'intérêts à court terme restent bas et la gestion des liquidités "just in time" fait diminuer ce poste de 38%.

423 - Les loyers des domaines ainsi que du patrimoine financier augmentent dans l'ensemble de 3%.

425 - Les hôpitaux ne faisant plus partie des comptes de la Ville dès le 1^{er} janvier 2006, la facture des intérêts passifs pour un montant de 7'125'800 francs ne se fera plus par une imputation interne mais à travers un compte de recette « revenus des biens ».

427 - La baisse de recettes provient de deux éléments : les hôpitaux ne paient plus de loyers à la Ville soit 474'000 francs de diminution. Les loyers des bâtiments scolaires sont affectés par une modification du plan comptable, mais qui, par le jeu des imputations internes, n'influencent pas le résultat global de la Ville.

429 - La location des loges du stade de la Maladière a été introduite sous cette rubrique pour un montant de 80'000 francs.

43. CONTRIBUTIONS, VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
430 Contributions de remplacement (abris protection civile, places parc)	56'000	9.8%	51'000	234'820.60
431 Emoluments administratifs	862'500	-5.8%	915'500	1'052'540.85
432 Recettes hospitalières et d'établissements spéciaux	380'000	-99.3%	56'540'000	54'754'536.22
433 Ecolages	3'387'400	29.7%	2'611'900	5'794'455.50
434 Autres redevances et presta- tions de services	18'247'400	8.1%	16'879'000	17'819'248.82
435 Ventes	84'906'500	-0.9%	85'663'000	83'485'461.38
436 Dédommagements de tiers	5'907'100	-50.4%	11'905'700	14'110'452.45
437 Amendes	1'500	0.0%	1'500	0.00
438 Prestations effectuées pour des investissements	2'585'000	0.2%	2'580'000	2'334'485.90
439 Autres contributions	8'843'800	10.6%	7'996'100	9'233'523.26
43 TOTAL	125'177'200	-32.4%	185'143'700	188'819'524.98

Avec une part équivalente au 40,2% de l'ensemble des revenus, les prestations et marchandises facturées par les services constituent les plus importantes recettes de l'administration communale avec les impôts (39%).

431 - Les émoluments de sanction de plans sont prévus à la hausse pour 80'000 francs.

432 - Cette rubrique ne comprend plus que les revenus de nourriture et d'hébergement à la colonie de vacances de Haute-Nendaz.

433 - Les contributions des parents à l'Accueil des écoliers ainsi qu'aux crèches de Serrières, des Acacias, des Bercles et centre Ville, nouvellement acquise, progresse globalement de 461'500 francs.

Les finances aux Ecoles de sports augmentent de 289'000 francs.

434 - Les prestations facturées du Centre d'orthophonie augmentent de 135'000 francs.

L'adaptation de la taxe d'épuration et de la taxe d'enlèvement des déchets génèrent une augmentation de 513'900 francs.

Le développement de l'orthodontie à la Clinique dentaire apporte 380'000 francs de contributions supplémentaires.

- 435 - La baisse est due principalement à la disparition des Hôpitaux du budget de la Ville.
- 436 - Même remarque que ci-dessus.
- 439 - L'augmentation provient des prestations et fournitures à des tiers au CEG pour 873'700 francs.

44. PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
441 Part à des recettes cantonales	2'430'000	24.6%	1'950'000	2'068'344.91
44 TOTAL	2'430'000	24.6%	1'950'000	2'068'344.91

Cette rubrique est essentiellement constituée de la part communale au produit des amendes d'ordre, dont le montant augmente de 480'000 francs par rapport au budget 2005, en relation avec les mesures transitoires du plan de stationnement et les mesures de prévention en matière de circulation.

45. DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES

Après désenchevêtrement	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
450 Confédération	215'000	-0.2%	215'500	210'866.50
451 Canton (entretien routier, commission de conciliation en matière de loyers, indemnités pour gestion des agences AVS et de chômage)	1'320'000	74.8%	755'000	20'030'791.35
452 Communes (part au réseau intercommunal d'épuration des eaux, service de l'ambulance, du feu)	3'415'300	6.7%	3'199'900	12'272'458.08
45 TOTAL	4'950'300	18.7%	4'170'400	32'514'115.93

451 - La nouvelle contribution de l'Etat pour la participation au financement des charges de personnel du Service social améliore cette rubrique de 700'000 francs, en compensation de l'augmentation de 40% à 50% de la part des communes aux charges d'intégration professionnelle.

452 - La part des communes externes dans le cadre de l'accueil de la petite enfance augmente de 233'000 francs, notamment par la reprise de la crèche Centre Ville.

46. SUBVENTIONS ACQUISES

	Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	%	Fr.	Fr.
460 Confédération	1'550'900	13.5%	1'366'000	10'638'818.36
461 Canton	8'542'100	-88.3%	72'992'900	93'786'981.37
462 Communes	325'400	-29.6%	461'900	245'546.80
469 Autres subventions	106'800	-34.9%	164'000	162'795.75
46 TOTAL	10'525'200	-86.0%	74'984'800	104'834'142.28

La disparition des hôpitaux influence fortement ce groupe de charges.

460 - Les subventions fédérales sont globalement estimées à la hausse.

461 - Sans les subventions hospitalières, cette rubrique s'améliore de plus de 1,2 million de francs, principalement par la nouvelle subvention versée à la Protection civile (785'100 francs) compensant les 465'000 francs de redevance versée au canton (dédommagements à des collectivités publiques).

La nouvelle subvention pour le Guichet social se monte à 100'000 francs.

462 - La participation des communes à la convention des pompiers volontaires est comptabilisée à la rubrique 452. Les prestations des communes au Centre d'orthophonie figure pour 150'000 francs dans cette rubrique.

48. PRELEVEMENTS AUX RESERVES

		Budget 2006	Ecart	Budget 2005	Comptes 2004
		Fr.	%	Fr.	Fr.
481	Prélèvements aux finance- ments spéciaux	76'100	-52.3%	159'400	377'808.09
482	Prélèvements aux réserves	920'000	-11.0%	1'033'900	1'349'387.20
48	TOTAL	996'100	-16.5%	1'193'300	1'727'195.29

Détail des prélèvements :

Forêts et domaines

Encouragement de la formation et maintien des emplois, fonds	0		30'000	52'075.00
Réserve forestière	20'000		20'000	108'000.00

Affaires sociales

Encouragement de la formation et maintien des emplois, fonds	0		73'900	35'700.00
---	---	--	--------	-----------

Travaux publics

Ordures et déchets, avance	0		0	217'271.44
----------------------------	---	--	---	------------

Urbanisme

Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	570'000		570'000	692'000.00
Immeubles HLM patrimoine financier, réserve pour entretien	100'000		100'000	118'000.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	180'000		180'000	149'000.00

à reporter :	870'000		973'900	1'372'046.44
--------------	---------	--	---------	--------------

	Budget 2006	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	870'000	973'900	1'372'046.44
Police			
Ports (excédent de charges annuelles)	16'100	149'400	96'799.40
Police du feu			
Construction d'abris publics	50'000		
Jeunesse & intégration			
Equipement CPLN	0	0	85'000.00
Affaires culturelles			
Achat objets collection	50'000	60'000	109'612.20
Services industriels			
Service des eaux, avance	0	0	63'737.25
Transports			
Amél. accessibilité ville	10'000	10'000	0.00
	996'100	1'193'300	1'727'195.29

D. BUDGET DES INVESTISSEMENTS

1. Investissements du patrimoine administratif

Patrimoine administratif	Budget 2006	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	Fr.	Fr.
Dépenses d'investissements bruts:			
sur crédits accordés	10'293'400	43'656'000	59'262'193.06
sur crédits à solliciter	32'180'000	22'570'000	0.00
sur crédits de construction	1'510'000	1'700'000	1'439'162.31
<hr/>			
Total	43'983'400	67'926'000	60'701'355.37
Recettes d'investissements	-6'005'000	-3'203'000	-4'106'685.51
<hr/>			
Investissements nets	37'978'400	64'723'000	56'594'669.86
./. amortissements à charge du compte de fonctionnement	-19'458'700	-23'133'800	-22'002'700.04
<hr/>			
Dépenses à porter à l'actif du bilan	18'519'700	41'589'200	34'591'969.82
<hr/>			

2. Crédits de construction

Afin de pouvoir intervenir dans des circonstances exceptionnelles et difficilement prévisibles lors de l'élaboration du budget, le Conseil communal dispose de la marge de manœuvre indispensable apportée par les crédits de constructions, conformément aux articles 149 et 151 du Règlement général (voir projet d'arrêté II).

Répartition des crédits de construction

Sections	Budget 2006	Budget 2005	Comptes 2004
	Fr.	Fr.	Fr.
Forêts et Domaines	200'000	200'000	236'525.80
Finances, Tourisme	10'000	0	0.00
Travaux publics	300'000	300'000	339'630.75
Urbanisme	300'000	300'000	187'344.35
Police et police du feu	50'000	60'000	38'628.80
Jeunesse & intégration	50'000	80'000	46'223.45
Affaires culturelles	50'000	80'000	41'831.30
Sports	100'000	100'000	99'699.90
Services industriels:			
a) eaux	150'000	200'000	174'843.04
b) gaz	150'000	200'000	76'908.19
c) électricité	150'000	180'000	180'043.73
	1'510'000	1'700'000	1'421'679.31